



SAUSSURE ARGOTOLOGUE ?

Béatrice Turpin

► To cite this version:

Béatrice Turpin. SAUSSURE ARGOTOLOGUE ?. Masaryk University Press. Expressivité vs identité dans les langues, Alena Podhorná-Polická (éd.), Muni Press, Masarykova Univerzita, Brno, , 2015, 978-80-210-5739-5. halshs-02369292

HAL Id: halshs-02369292

<https://shs.hal.science/halshs-02369292>

Submitted on 18 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SAUSSURE ARGOTOLOGUE ?

Béatrice TURPIN – Université de Cergy-Pontoise

beatrice.turpin@free.fr

Paru in *Expressivité vs identité dans les langues*, Alena Podhorná-Polická (éd.), Muni Press, Masarykova Univerzita, Brno, 2015.

Slang in saussurean study of language

Saussurean theory of language should not be separated from his lessons about geographical linguistics which are in the fourth part of the Course in General Linguistics. These lessons should be considered with reference to Saussure's surveys about vernacular romand and chablaisian speech. Slang words were found in handwritten notes. Therefore, we will attempt to gauge the interest of Saussure's linguistic theory on the study of slang. We can observe the original approach of Saussure's way of thinking when comparing him with other authors, for example Charles Nodier, Francisque Michel, Marcel Schwob and George Guieysse who studied slang in the 19th century. For Saussure, slang is a real part of language that the theory can account because it follows the general rules of any semiotic process. However he has not developed a theory open to the sociological and pragmatic dimension of speech, subjectivity, affect and intensity in the language which he however was not insensible.

Key words: Ferdinand de Saussure, Slang, Dialectology and linguistic geography, Langue and Parole, Semiosis, Subjectivity.

Saussure argotologue ?

La dernière partie du Cours de linguistique générale consacrée à la linguistique géographique témoigne de l'intérêt du linguiste pour la variation. De nombreuses notes manuscrites, conservées à la bibliothèque publique et universitaire de Genève sont consacrées à l'étude ethnographique de parlers locaux, romands ou chablaisiens, avec relevé de variantes sociales et dialectales. Parmi celles-ci, on retrouve nombre d'argotismes. Nous nous proposons ici de voir à cet égard comment la théorie saussurienne de la langue modifie la manière dont l'argot était appréhendé à cette époque et se différencie de l'approche d'autres auteurs, notamment Charles Nodier, Francisque Michel, Marcel Schwob et George Guieysse. La théorie saussurienne envisage en effet le signe comme constellation associative formant système d'interrelations. Ce point de vue permet de rendre compte des types de formation qui excèdent les règles codifiées de l'analogie grammaticale et de considérer les créations de type argotique comme faisant partie de ce système, celles-ci suivant les règles générales de tout processus sémiotique. Cependant, le linguiste n'a pas intégré à sa théorie de la langue la dimension proprement sociologique et pragmatique de la parole et de la subjectivité, à laquelle il n'est cependant pas insensible comme le montrent ces écrits.

Mots clés : Ferdinand de Saussure, argot, études dialectales, linguistique géographique, langue et parole, sémiose, subjectivité.

La quatrième partie du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure¹, méconnue par rapport aux parties portant sur l'énoncé de principes généraux et la linguistique synchronique, est consacrée à la linguistique géographique. Dans l'esprit des rédacteurs du *Cours*, cette place est justifiée par le fait que la linguistique géographique doit être abordée en regard des principes qui précèdent : la nature de la langue, son fonctionnement synchronique et son fonctionnement diachronique. Cet ordre a bien mis l'accent sur les principes généraux, mais a fait oublier que pour Saussure la linguistique de terrain est importante. Pour le linguiste, l'étude de la parole et de la variation doit être pensée à partir de principes généraux : on ne peut décrire sans une théorie générale qui permet la description.

De nombreuses notes de Saussure sont consacrées à la linguistique géographique, témoignant de son intérêt pour le sujet. Des cahiers sont notamment dédiés à l'étude des noms de lieux en Suisse romande et aux parlers romans et chablaisiens². Ils sont traces d'enquêtes qu'il a menées tant en Suisse qu'en France, ce qui lui a d'ailleurs valu d'être soupçonné d'espionnage par les habitants d'une localité française, comme l'indique ce témoignage :

20 novembre 1901. À Segny, recherchant le patois, je fus accusé d'espionnage par le cantonnier de l'endroit.
Bientôt rumeur dans toute l'auberge, et le cantonnier qui m'avait livré les quelques mots ci-dessus répétait sans cesse :
« Je me suis laissé entraîner... Je me suis laissé entraîner – comme ayant livré la patrie sans le vouloir –
Ils se retirent presque menaçants.
Êtes-vous autorisé, telle est la grande question.
« Vous prenez des paysans tout à fait pour des niais, et puis si le garde champêtre était là je vous sommerais de montrer vos papiers »³.

Dans ces notes, à travers une lettre au Sous-Préfet consécutive à cet incident, Saussure fait allusion à un livre portant sur ces parlers locaux :

Mairie de Segny
Monsieur le Sous-Préfet,
Dans ~~un~~ [le]⁴ but scientifique de connaître les patois du pays de Gex, qui sont un complément des

¹ SAUSSURE, Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, édition établie par Charles BALLY et Albert SECHEHAYE, Paris, Payot, 1973 (noté CLG).

² Manuscrits conservés à la BPU de Genève sous la cote Ms fr. 3956 et comprenant 16 enveloppes totalisant 343 feuillets.

³ Ms fr. 3956/8, p. 7.

⁴ [] : passages ajoutés.

patois romands suisses [actuellement l'objet d'un ouvrage d'ensemble]⁵, je me suis rendu à Prévessin et à Segny, pensant naturellement faire cette enquête comme je l'avais faite depuis des années soit dans le canton de Vaud soit dans la Haute Savoie en rencontrant de la part des habitants une parfaite prévenance.

À mon étonnement, j'ai été pris pour... un espion ! l'objet dans les localités de l'Ain [votre ressort] d'une régulière suspicion, et je me suis aperçu seulement à la longue que cette suspicion [manque de complaisance approchant de l'hostilité, et je me suis rendu compte à la fin que cette hostilité provenait d'une suspicion d'espionnage très pardonnable de la part de villageois qui ne comprennent rien à ~~cette enq~~ ces interrogations linguistiques⁶.

Nous allons ici interroger quelques-unes de ces notes qui portent sur un relevé de termes suivi de leur définition, avec parfois l'ajout d'expressions⁷. Parmi ces termes, comme nous le verrons, un grand nombre relèvent de l'argot et sont déjà attestés dans des dictionnaires de l'époque. Ces recherches du linguiste genevois nous amènent alors à nous demander si cet intérêt pour ces formes linguistiques est anecdotique et relève d'une pure « curiosité de langage » ou bien si la linguistique saussurienne peut mener à un renouvellement de la manière dont l'argot était abordé à cette époque, ne le considérant plus comme un épiphénomène, voire une « anormalité » par rapport à la langue ?

1. L'argot et l'étude du langage au 19^e siècle

En 1889, Marcel Schwob et Georges Guieysse écrivent dans leur ouvrage sur l'argot français : « Les travaux entrepris jusqu'à présent pour étudier l'argot ont été menés sans méthode » (1889 : 9). Ils citent notamment le travail de Francisque Michel paru en 1856, *Études de philologie comparée*, qui est une des premières études véritablement linguistique de l'argot. L'autre titre que nous pourrions citer est celui du livre de Charles Nodier paru en 1834 *Notions élémentaires de linguistique*, auquel se réfère d'ailleurs Francisque Michel.

Comme nous le verrons, l'analyse de Schwob et Guieysse se distingue de celles de leurs prédécesseurs. Nous devons noter cependant que ces derniers ont eu le mérite d'introduire l'étude de l'argot dans le champ du langage, comme le montre le titre même de l'ouvrage de Nodier. À cette époque, le terme de *linguistique* commence en effet à être employé dans les travaux comparatifs venus d'Allemagne. Ainsi, dans son *Introduction à l'Atlas ethnographique du globe*,

⁵ D'après Jules Roujat (1864-1925), linguiste spécialiste de la langue d'oc qui classa ces manuscrits, cet ouvrage d'ensemble serait le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, dont le projet fut conçu par Louis Gauchat en 1898 ; les premières enquêtes débutèrent en 1899 et les premiers bulletins paraîtront à partir de 1902. On ne trouve pourtant nulle part le nom de Saussure dans le *Glossaire*. On ne sait d'ailleurs formellement si l'auteur de « cet ouvrage d'ensemble » et Saussure sont une même personne.

⁶ Ms fr. 3956/8, p. 8.

⁷ Ms fr. 3956/14 (12 feuillets). Note de Jules Roujat : « Genevoisismes (matériaux de valeur très douteuse) (je les ai collés sur des fiches, sans quoi on aurait fini par les perdre. – colle à la gomme arabique, peut partir en mouillant). À offrir à l'œuvre du Glossaire des patois de la Suisse romande ». Saussure semblait destiner ces notes à la publication, comme l'atteste l'emploi de l'injonctif « voyez » dans une définition.

édité en 1826, Adrien Balbi se réfère à « cette science nouvelle, que les Allemands, par une dénomination plus juste et beaucoup plus convenable, appellent linguistique »⁸. Auparavant, les ouvrages traitant de l'argot – défini alors comme « langage des voleurs », étaient soit des œuvres facétieuses exhibant ce parler, soit des lexiques attribués aux « classes dangereuses ». Ils rentraient dans la catégorie des ouvrages de curiosités, dans lesquels l'argot était considéré comme code fabriqué, étranger à la langue.

Au XIXe siècle l'intérêt pour la différenciation linguistique et les parlers locaux amène à envisager l'argot différemment. Dans son ouvrage Nodier indique que l'argot peut être composé à partir de ces parlers, même s'il continue à les distinguer en opposant le naturel du patois à l'artificiel de l'argot et à celui de la langue littéraire. C'est en effet pour lui le patois qui s'approche le mieux de l'essence du langage, l'étude de celui-ci pouvant permettre de retrouver les racines étymologiques des parlers anciens et de remonter à l'origine des langues. C'est là le sens du travail de Nodier qui écrit :

L'étude des patois de la langue françoise, bien plus voisins des étymologies, bien plus fidèles à l'orthographe et à la prononciation antiques, est une introduction nécessaire à la connoissance de ses radicaux ; secondement, que la clef de tous les radicaux et de tous les langages y est implicitement renfermée (1834 : 228-229).

Pour Nodier, l'argot est considéré comme un langage construit, un code distinct de la naturalité de la langue représentée par le patois, même s'il peut être formé à partir de celui-ci. À cet égard, Nodier en vient à étendre le sens d'argot à tout langage artificiel, forgé par convention comme, selon lui, les parlers des métiers :

L'homme naturel a le don de faire les langues. L'homme de la civilisation n'est capable que de les corrompre... Le peuple d'une langue qui commence fait la parole. Les savants d'une langue qui finit font de l'argot. Il y auroit à s'égayer pendant une année entière sur le vocabulaire des chimistes, des naturalistes, des médecins et des charlatans [...]. Il n'y a point de signe plus certain de décadence pour une langue, que la profusion de mots nouveaux formés d'une langue antique, et dont la construction manque d'analogies dans la langue même où ils sont introduits (1834 : 199-200).

Les argots envisagés à partir des parlers professionnels cassent la naturalité de la langue, de même que les réformes qui y sont sciemment effectuées. On retrouve ici la parole opposée au factice de l'écriture, c'est-à-dire au factice de la langue des lettrés : « Le patois, c'est la langue native, la langue vivante et nue. Le beau langage, c'est le simulacre, c'est le mannequin » (1834 : 223). Cependant derrière la factice des « langages de convention » il y a toujours la langue : « Aucune société particulière ne peut se former dans le langage de la société commune un langage qui échappe à sa forme et qui se passe de ses éléments » (1834 : 249).

L'intérêt du livre de Nodier est donc de noter que l'argot n'est pas étranger à la langue et

⁸ p. IX, cit. in *Trésor de la Langue Française*, article « linguistique ».

par là même, également de tenter de déterminer le travail sur la langue qui y est engagé. Parce qu'il est de nature essentiellement linguistique, l'argot ne s'oppose pas irréductiblement aux patois : il peut aussi être forgé à partir de ces derniers : « L'argot est fait, comme je l'ai dit, avec nos radicaux les plus familiers, avec nos mots les plus usuels, mais tournés par la métaphore à un usage bouffon, et plus ou moins ingénieusement patoisés, suivant les lieux et les dialectes » (1834 : 250).

Contrairement aux radicaux qui sont homogènes, cette métaphorisation fait de l'argot un langage factice, labile, opposé aux patois :

Ce seroit faire beaucoup trop d'honneur à l'argot que de le ranger parmi les patois [...]. Les patois sont des dialectes très bien faits, assujettis à des règles invariables [...]. L'argot est une langue factice, mobile, sans syntaxe propre, dont le seul objet est de déguiser, sous des métaphores de convention, les idées qu'on ne veut communiquer qu'aux adeptes. Son vocabulaire doit, par conséquent changer toutes les fois qu'il est devenu familier au dehors (1844 : 87).

S'insérant dans une linguistique avant tout historique, Nodier donne donc pour tâche au linguiste d'étudier la formation de l'argot, réduisant son étude au champ purement sémantique : « L'étude de l'argot, considérée comme œuvre d'intelligence, a son côté important, et des tables synoptiques de ses synonymies en divers temps ne seroient pas sans intérêt pour le linguiste » (1844 : 87).

Francisque Michel, après Nodier, se proposera d'étudier l'argot. Dans son ouvrage de philologie comparée, il envisage également l'argot par rapport à la métaphore, cependant il élargit le champ des processus de formation. Apocopes et aphérèses peuvent se greffer sur la métaphore, de même que l'emprunt à d'autres langues, telles l'italien, l'allemand, l'espagnol et le gitan. Pour lui également, parce qu'il est formé à partir d'une langue, l'argot devient digne d'être étudié comme le sont toutes les langues :

Les mots dont il se compose sont, en général, non pas nés au hasard, comme voudrait le faire croire Pasquier [...] mais empruntés à la langue maternelle des individus qui le parlent ; avec cette différence qu'ils sont pris dans un sens qui diffère plus ou moins de la signification usuelle et reçue, et pour la plus grande partie dans un sens allégorique. La métaphore et l'allégorie semblent former en effet l'élément principal de ce langage (1856 : 82).

Au projet de recensement des métaphores proposé par Nodier il oppose un projet qui lie l'étude de l'argot à la dialectologie et à la grammaire comparée, c'est-à-dire à la linguistique de l'époque :

Une détermination exacte du radical de chacun des mots de l'argot, l'indication de ceux qu'il a pris ou donnée à notre langue à toutes les époques, et des emprunts qu'il a faits aux idiomes savants ou vulgaires de l'Europe, la comparaison de l'argot avec les jargons analogues que l'on y parle, tout cela nous semble aussi intéressant que les tables synoptiques que Nodier aurait voulu voir dresser (1856 : XXIII).

Marcel Schwob et George Guiesse, quant à eux, reprochent à leurs prédécesseurs de ne pas avoir procédé avec méthode, d'être partis de conceptions a priori sur les formations argotiques et d'aboutir ainsi à de fausses étymologies. Ils proposent une méthode inductive qui parte des mots pour en déduire les procédés de formation :

Ici, comme dans les sciences expérimentales, la méthode doit commencer par être inductive. Nous observerons donc d'abord les faits, autour de nous, dans le langage parlé. Nous essayerons d'induire des lois de nos observations ; puis nous vérifierons, par la recherche de textes et de documents, les déductions particulières faites de ces lois. Nous pourrions arriver ainsi à des résultats scientifiques, sans nous borner à des interprétations fantaisistes ou à des conjectures (1889 : 9).

De la méthode historique nul ne peut se passer ; mais il faut qu'elle soit doublée d'une méthode d'interprétation linguistique (1889 : 12).

Pour Schwob et Guieysse, les procédés mis en œuvre sont avant tout des procédés formels de « défiguration », de travestissement et la métaphore n'est souvent qu'effet d'après-coup. Ils s'appuient pour étayer leurs dires sur une approche historique, à travers les éditions successives du *Jargon de l'argot réformé* et des procédés du louchébem.

On peut dire que les travaux entrepris jusqu'à présent pour étudier l'argot ont été menés sans méthode. Le procédé d'interprétation n'a guère consisté qu'à voir partout des métaphores [...]. Ce procédé nous paraît avoir méconnu le véritable sens des métaphores et de l'argot. Les métaphores sont des images destinées à donner à la pensée une représentation concrète. Ce sont des formations spontanées, écloses le plus souvent chez des populations primitives, très rapprochées de l'observation de la nature. – L'argot est justement le contraire d'une formation spontanée. C'est une langue artificielle, destinée à n'être pas comprise par une certaine classe de gens. On peut donc supposer a priori que les procédés de cette langue sont artificiels (1889 : 8).

En fait, Schwob et Guieysse considèrent eux-mêmes l'argot comme langage artificiel, non spontané et l'opposent à la langue commune comme le naturel à l'artificiel. Cependant la méthode proposée invite à sortir des a priori et à dégager avec méthode des lois à partir de l'observation. Notons ici que ces auteurs ont tous deux suivi les cours de Ferdinand de Saussure à l'École pratique des Hautes Études⁹ et ont pu être attentifs à son souci d'une méthode inductive partant des faits pour dégager des lois. C'est cette méthode que les deux linguistes tentent de mettre en œuvre dans leur ouvrage. L'étude de l'argot relève pour eux de la science du langage, le chercheur devant étudier les règles qui président à sa formation. Cette observation porte aussi bien sur l'étude des formations présentes que sur l'évolution des formes, les deux moments étant distingués. Leurs exemples sont puisés au louchébem, avec relevé des formations qu'ils ont pu entendre, et, plus traditionnellement, au langage des malfaiteurs.

Dans ces différents ouvrages, datant respectivement de 1834, de 1856 et de 1889, l'argot est donc maintenant digne d'être considéré, même s'il est envisagé comme un langage artificiel.

⁹ Schwob en 1883-84, Guieysse en 1888-89 (Savatowski 2000 : 159).

L'étude des formations argotiques est principalement rapportée à un intérêt linguistique centré sur la recherche des étymologies. À cette époque, les titres de livres parus sur l'argot témoignent en outre de l'ouverture de son champ : l'argot ne renvoie plus seulement au langage des malfaiteurs, mais plus généralement à des parlers de groupes, souvent professionnels. Des études portent sur l'argot du turf, des typographes, des militaires, sur l'argot musical, l'argot de St Cyr ou celui de l'X¹⁰. Son champ s'étend également aux parlers locaux populaires : argot parisien surtout, mais aussi argot du Mzab ou des nomades en Basse-Bretagne¹¹. L'étude de l'argot rejoint ainsi la linguistique géographique qui se développe en cette fin de siècle avec l'étude des dialectes, effectuée souvent dans une optique comparative, spatiale plutôt que sociale.

C'est dans ce champ de recherche que s'insèrent les notes de Saussure étudiées. Elles montrent l'intérêt du linguiste pour les parlers locaux. Dans ses carnets sont également présents des termes que nous pourrions qualifier d'argotiques.

2. Saussure et l'étude des parlers romands

Les notes sur les parlers romands sont consacrées au relevé de termes avec les différences de prononciations selon les localités et l'indication du locuteur. Dans la plupart des cahiers, les notations portent sur le repérage de variantes phoniques, d'accentuations, avec quelques notes explicatives parfois, qui cherchent à rendre compte de la variation. Nous retrouvons ici la méthode partant d'observations pour aboutir à des généralités dont Bailly a relevé la fécondité à propos des études sur l'indo-européen et sur le lituanien :

F. de Saussure était allé l'étudier sur place ; il en avait fait, pour ainsi dire, sa chose, et nulle part il n'a rencontré terrain plus propice au déploiement de son étonnante ingéniosité [...]. En observant dans cette langue les nuances fuyantes, mais caractéristiques, qui séparent les intonations syllabiques douces des intonations rudes, il a [...] jeté une vive lumière sur une foule de phénomènes phonétiques et morphologiques de cette langue (1952 : 150).

Nous retrouvons dans le travail sur les parlers romands cette volonté de rechercher des lois à partir de l'observation. De même Saussure s'attache à déterminer le système vocalique des patois en même temps que de colliger les termes en consignnant leurs « valeurs »¹².

¹⁰ Boutmy, Eugène, *Dictionnaire de l'argot des typographes*, 1883. Merlin, Léon, *La langue verte du troupier*, 1888. Gouget, Émile, *L'argot musical*, 1892. Eudel, Paul, *L'argot de St-Cyr*, 1893. Levy, Albert, *L'argot de l'X*, 1894.

¹¹ Larchey, Rigaud, *Argot parisien*. Basset, René, *L'argot du Mzab*. Valette, Césaire, *Parisianismes*, 1884, 1888. Quellien, Narcisse, *L'argot des nomades en Basse-Bretagne*, 1886. Timmermans, Adrien, *L'argot parisien. Étude d'étymologie comparée*, 1892, 1896.

¹² La notion de valeur induit celle de variation, de mutabilité, historique mais aussi dans l'espace. Saussure a insisté dans son chapitre sur la linguistique géographique sur le lien entre espace et histoire.

Parmi les feuillets intitulés « Genevoisismes » notre étude portera plus particulièrement sur un relevé d'une trentaine de termes avec leur définition. Quelques-uns d'entre eux relèvent de régionalismes ou de parlers d'écoliers, d'autres – un grand nombre – sont attestés dans des dictionnaires d'argot de l'époque¹³ :

Bauler	Terme d'écolier. Lancer en l'air la paume au jeu de balle.
Baulée	Rossée, frottée.
Binette	Tournure, extérieur, mine.
Boter	<i>Cela me bote</i> : cela me va, cela me convient.
Boucan, bousin	Bruit.
Caner ou cauner	Partir, s'éloigner, décamper, filer.
Chèque, m.	<i>Avoir du chèque, le dernier chèque.</i>
Chèque. Adj. (ou chèqueard)	Agréable, bon, beau, fameux.
Colle	Une bourde, <i>pousser une colle à quelqu'un</i> : lui en faire à croire. Dans un autre sens : rencontre avec une personne qui vous retient et que l'on préférerait éviter.
Craque (une)	Une colle, un canard.
Fin	S'emploie dans toutes sortes de locutions comme adverbe ou comme adjectif. <i>Fin plein, fin paffe, fin rond</i> : tout à fait soûl. Comme adjectif, il signifie distingué, soigné, bien conditionné. <i>Une fine baulée</i> : une bataille, une pile de premier ordre. <i>Une fine peur</i> , etc. Comme adverbe, il signifie beaucoup.
Gausse	Canard, [illisible].
Gausser	Dire des gausses.
Gausseur	
Mèche	<i>Il n'y a pas mèche</i> : il n'y a pas moyen. Ce mot est le même que le grec μήχος, ruse, expédient, moyen.
Morolon, s.m.	Pinçon d'Ardenne. Espèce de moineau qui apparaît en grandes troupes en automne et au printemps. Ce terme se prend également dans le sens de moineau. Voyez le mot <i>crevée</i> .
Ostio	Os. Homme, individu <i>Vois-tu st'ostio, st'os</i> ? Dans le même sens on dit <i>oiseau</i> .

¹³ Nous suivons ici l'ordre alphabétique. Sur ces notes, une numérotation linéaire sans doute effectuée par Jules Roujat se superpose à une autre numérotation en désordre par rapport à cette numérotation, avec la mention « 2^e p. » suivie de chiffres allant dans l'ordre suivant : 48, 126, 238, 30, 124, 86, 218, 230, 58, 178, 226, 4, 208, [illisible], 186, 160, 42, 60, 36, 48, 68, 54, 96, 172, 74, 104, [illisible]. La liste de termes ne suit pas l'ordre alphabétique quelque soit la numérotation retenue. Nous ne retiendrons que la deuxième partie du manuscrit, composé exclusivement de petits papiers collés, celle-ci intéressant directement notre propos (soit les pages 7 à 12). Les termes du début de la liste renvoient visiblement à des termes régionaux appartenant au vocabulaire paysan.

Paner	Signifie aussi : prendre, attraper, confisquer.
Riflard, rifflard	Parapluie.
Ringue	Rabâchage.
Ringuer	Signifie souvent : marcher, marcher avec peine.
Sapaner	Attraper, prendre, saisir. C'est à peu près le même sens que <i>paner</i> , mais c'est plus fort.
Saquer	Terme d'écolier = renvoyer. <i>Je me suis fait saquer ou je me suis fait sortir</i> = j'ai été renvoyé de la leçon.
Soleil	<i>Piquer un soleil</i> : piquer un vif.
Trombine	Visage.
Tronche	Tête.
Se tirer les guiches	Prendre la fuite, se sauver. <i>Se tirer les pattes</i> ou simplement <i>se les tirer</i> .
Viscope	Casquette.
Vif	Rougeur qui couvre le visage (de honte). <i>Piquer un vif</i> .

Comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, nombre de ces termes se retrouvent dans des dictionnaires d'argot de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle.

Saussure	Larchey 1865	Delvaux 1883	Rigaud 1888	La Rue 1894	Rossignol 1901	Hayard 1907	France 1907
Bauler							
Baulée							
Binette		X	X	X			X
Boter	X (botter)	X (botter)	X (botter)	X (botter)	X (botter)		X (botter)
Boucan		X	X		X		X
Bousin		X	X				X
Caner Cauner	X (caner)		X (caner)		X (caner)	X	X (caner)
Chèque chéquard							X (chèquard = escroc)
Colle	X		X	X	X	X	X
Craque		X		X			X
Fin							
Gausse		X					X
Gausser							X
Gausseur							X

Guiches				X			X
Mèche	X		X	X	X	X	X
Morolon							
Ostio							
Panner		X (gagner au jeu)	X (gagner au jeu)	X (gagner au jeu)			X
Riflard Rifflard	X	X (riflard) (couteau)	X		X (riflard)		X (riflard)
Ringue							
Ringuer							
Sapaner							
Saquer		X					X
Soleil	X						X
Tirer (se tirer les pattes ; se les tirer)							X
Trombine		X	X	X	X		X
Tronche	X	X	X	X	X	X	X
Viscope		X	X	X	X	X	X
Vif							

Comme nous le voyons, certains termes ne sont pas répertoriés dans les dictionnaires d'argot consultés. La plupart pourraient être des termes régionaux. Ainsi, dans le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, dont le premier numéro paraîtra en 1924, nous trouvons les entrées suivantes communes avec la liste établie par Saussure¹⁴ ; certaines sont communes au lexique répertorié comme argotique et au *Glossaire* :

¹⁴ Le dernier tome paru correspond à la lettre G (tome VIII, 2005 « gógala »).

Relevé de Saussure	Dictionnaires d'argot	Glossaire des patois de la Suisse romande
Bauler		
Baulée		
Binette	X	X
Boucan	X	X
Bousin	X	X
Chéquard	X (escroc)	X (escroc)
Chèque		
Colle	X	X
Craque	X	X
Fin		X
Gausse	X	
Gausser	X	

Notons qu'à part *Fin*, qui est manifestement un régionalisme, la plupart se retrouvent dans les dictionnaires d'argot consultés. La comparaison marque l'intrication entre argots et patois.

Ces notes nous semblent témoigner de l'intérêt du linguiste pour « la langue qui vit » - plus que pour l'argot en tant que tel. La linguistique générale de Saussure amorce pourtant la possibilité de penser réellement l'argot comme phénomène linguistique en allant plus loin que ses prédécesseurs.

3. Saussure : une linguistique de la variation

Pour Saussure, même si une langue était inventée, le fait qu'elle entre dans la circulation fait qu'elle suivra les règles générales de tout processus sémiologique. À la limite, la notion de langue artificielle est un non-sens : « L'homme qui prétendrait composer une langue immuable, que la postérité devrait accepter comme telle, ressemblerait à la poule qui a couvé un œuf de canard : la langue créée par lui serait emportée bon gré mal gré par le courant qui entraîne toutes les langues » (CLG : 111).

La langue est un système de valeurs différentielles et oppositives. Le signe est au centre d'une constellation associative qui renvoie au système, à sa socialité et à sa mutabilité : « Un terme donné est comme le centre d'une constellation, le point où convergent d'autres termes coordonnés, dont la somme est indéfinie [...]. Un mot quelconque peut toujours évoquer tout ce qui est susceptible de lui être associé d'une manière ou d'une autre » (CLG : 174).

Dans le système tel que le conçoit Saussure, la distinction des plans formels et sémantiques (CLG : 174) mène à une étude rigoureuse des processus de formation des néologismes – argotiques ou pas. Il permet en outre de faire place à des types d'associations qui ne suivent pas les règles de l'analogie : « L'association peut reposer sur la seule analogie des signifiés [...] ou au contraire sur la simple communauté des images acoustiques » (CLG : 174).

La multiplicité des relations possibles dans la langue permet une compréhension linguistique des formations argotiques, de même que la reconnaissance de la labilité des formes de la langue. L'association est large chez Saussure, la langue n'est pas pour lui un système rationnel... et le silence de la raison peut engendrer des « monstres » : lapsus – ou argotisme, quand la langue s'emmêle pour brouiller les pistes ou simplement pour jouer. Cette « monstruosité » de la langue telle que la conçoit Saussure a bien été perçue par les éditeurs qui indiquent en note : « L'esprit écarte naturellement les associations propres à troubler l'intelligence du discours » (note, CLG : 174).

La linguistique saussurienne n'est pas une linguistique normative. La langue se mesure à l'aune du système et non par rapport à une conception a priori d'une langue qui serait plus ou moins parfaite, qui s'approcherait plus ou moins d'un a priori de la langue. Ainsi l'étymologie populaire est-elle considérée comme un phénomène de formation comme un autre – cette étymologie populaire qui, comme les argotismes, fait varier les frontières, brouille les limites des représentations imposées par la langue. De ce point de vue, on pourrait dire que l'argot en est très voisin : l'étymologie populaire manifeste au plan des signifiants ce que les formations argotiques manifestent sur les deux plans, celui des formes et celui du sens : une rencontre inattendue, un brouillage des limites, une transgression des valeurs.

Saussure a montré son intérêt pour les variations dans l'espace en même temps que pour les variations dans le temps, pour la labilité de la langue et des signes, dont chacun est comme « une bulle de savon ». Il a mis l'historicité au cœur même du système et de la théorie de la valeur. Pour lui, l'historicité n'est en effet pas l'historicité banale, externe, mais l'historicité interne, cette historicité qui fait partie du système et permet d'appréhender l'argot – le mot étant alors ce qu'il nomme avec humour un perturbateur de la science des mots : « Il y aura un jour un livre spécial et très intéressant à écrire sur le rôle du mot comme <principal> perturbateur de la science des mots » (CLG/E : 11-12, N. 3285/7).

Ces argotismes pourraient être un chapitre de ce « perturbateur de la science des mots » et on peut se demander si à travers ces notes, ce n'est pas l'argot en tant que tel qui intéresse Saussure. Nous n'avons pas ici un relevé de termes avec l'indication du locuteur, de la provenance, comme dans les autres feuillets d'enquêtes, mais des définitions générales, comme l'indiquent certains termes introducteurs : « signifie », « signifie souvent ». En outre, les entrées sont définies à partir de termes eux-mêmes argotiques : « rossée, frottée », « décamper, filer »,

« bourde », « colle, canard », « oiseau », « piquer un vif » - ce qui est le propre d'un glossaire d'argot.

La théorie saussurienne a donc permis d'intégrer l'argot, comme les formations dialectales, dans une théorie générale de la langue dont il est partie intégrante. Le linguiste n'a cependant pas développé une théorie de la langue ouverte sur la dimension sociologique et pragmatique de la parole, laissant place à la subjectivité, à l'affect et à l'intensité dans la langue. Pourtant il n'y était pas insensible, comme le montre cette remarque du cahier étudié : « C'est à peu près le même sens que paner, mais c'est plus fort ».

Bibliographie

Bally Charles, *Le langage et la vie*, Genève, Droz, 1952

Dauzat Albert, *Les argots*, Paris, Delagrave, 1956

Delvau Alfred, *Dictionnaire de la langue verte*, Paris, Marpon et Flammarion, 1883

France Hector, *Dictionnaire de la langue verte : archaïsmes, néologismes, locutions étrangères, patois*, Paris, de Chaponet, 1907

Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande, Berne, Bureau du GPSR et Zurich, Zurcher & Furrer, 1902-1915

Gauchat Louis, Jeanjaquet Jules, Tappolet Ernest, *Glossaire des patois de la Suisse Romande*, Neuchâtel-Paris, Victor Attinger

[1] A, 1924-1933

[2] Ar, 1934-1954

[3] Ca, 1955-1960

[4] 1970, éd. établie et publiée par Kneicht Pierre et Lasserre Renée

[5] D, 1968-1992

[6] E, Neuchâtel-Paris, Victor Attinger, Genève, Droz, 1971-1988

[7] F, réd. Voillat François, Liard Paul-Henri, Gassmann Heinz (et al.), 1989

Hayard Napoléon, *Dictionnaire d'argot*, Paris, Hayard, 1907

Larchey Lorédan, *Les Excentricités du langage*, Paris, Dentu, 1865

La Rue Jean, *La langue verte. Dictionnaire d'argot et des principales locutions populaires*, Paris, Arnould éditeurs, 1894.

Michel Francisque, *Études de philologie comparée sur l'argot et sur les Idiomes analogues parlés en Europe et en Asie*, Paris, Didot, 1856

Niceforo Alfredo, *Le génie de l'argot. Essai sur les langages spéciaux, les argots et les parlers magiques*, Paris, Mercure de France, 1912 (?)

Nodier Charles, *Notions élémentaires de linguistique ou Histoire abrégée de la parole et de l'écriture*, Paris, Eugène Renduel, 1834

Nodier Charles, *Description raisonnée d'une jolie collection de livres*, Paris, J. Techener, 1844

Rigaud Lucien, *Dictionnaire d'argot moderne*, Paris, Paul Ollendorff, 1888

Rossignol Gustave, *Dictionnaire d'argot*, Paris, Paul Ollendorff, 1901

Sainéan Lazare, *L'argot ancien*, Paris, Honoré Champion, 1907

Saussure Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, édition établie par Bally Charles et Sechehaye Albert, Paris, Payot, 1973

Saussure Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, édition critique par Engler Rudolf, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1974 (noté CLG/E)

Savatowski Dan, « Naissance d'une linguistique de l'argot, 1890-1920 », *Études de linguistique appliquée* n° 118, « La crise du français », Paris, Didier-Érudition, avril-juin 2000, pp. 145-161

Schwob Marcel et Guieysse Georges, *Études sur l'argot français*, Émile Bouillon, Paris, 1889

Sites web

Lexilogos : <http://www.lexilogos.com/argot.htm>

Trésor de la langue française : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>